

COMMUNE DE



PUPLINGE

Résolution N° 23/2021  
Séance du 13 octobre 2021

**Résolution du 13 octobre 2021 de Frédéric Droz, « Pour une place du village accueillante et conviviale »**

Considérant :

- Que la place centrale du village (place rouge ci-dessous) a des aménagements vieillissants. Que la place rouge est régulièrement utilisée comme lieu de vie et de rencontre ;
- Que les tables posées cet été sur la place rouge remportent un vif succès auprès de la population ;
- Qu'un concours d'étudiants de l'HEPIA a eu lieu en 2013, amenant de nombreuses idées et suggestions ;
- Que la construction prochaine du IEPA, et les réflexions de réaménagement de la rue de Frémis vont apporter des changements importants sur le centre du village ;
- Que de nombreuses discussions informelles ont déjà eu lieu entre membres du conseil municipal,

le Conseil municipal,

D E C I D E

*Par 16 voix pour, soit à l'unanimité,*

- Que les commissions « AD-HOC OMBRAGE », « COHESION SOCIALE - SOLIDARITE - CULTURE – SPORTS » et « AMENAGEMENT - MOBILITE – TRAVAUX » définissent un cahier d'intention afin de donner les lignes directrices concernant l'aménagement de la place rouge.
- Que ces commissions définissent le meilleur moyen d'initier ce projet (concours d'architecte, concours d'étudiants de l'HEPIA, ...)
- Qu'il soit étudié par l'Exécutif, en lien avec la commission « FINANCES - PATRIMOINE - ECONOMIE LOCALE », la possibilité de réalisation de ce réaménagement, en fonction du plan financier quadriennal.

Puplinge, le 13 octobre 2021

Vincent LÄDERACH  
Président

Patrick ARTER  
Secrétaire